



## LES 8 RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'ÉTÉ

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ REVIENNENT DU 10 JUILLET AU 24 AOÛT



Le concept de cette 3<sup>e</sup> édition reste le même : amener le spectacle vivant au plus près des habitants et favoriser la découverte patrimoniale du territoire. Cette année, la cdc, en partenariat avec l'office de Tourisme des pays de L'Aigle, vous donne rendez-vous tous les mercredis à 20h dans 7 communes de la cdc pour assister, gratuitement, à un spectacle de cirque contemporain, de musique ou de théâtre. La soirée de clôture du festival aura lieu à Irai le samedi 24 août et débutera à partir de 18h.

RENDEZ-VOUS 2024 : **10/07** : DNVR, concert de soul et r'n&b, Bonnefoi - **17/07** : L'hiver sera chaud, chanson et théâtre, La Gonfrière - **24/07** : Transfert, cirque contemporaine, Saint-Nicolas-de-Sommaire - **31/07** : Orange Yéti, concert de pop rock folk, Brethel - **07/08** : Les thébaïdes, spiritualité du désert, chants sacrés d'orient et d'occident, Mahéru - **14/08** : Lagon, concert de soul funk, Touquettes - **21/08** : Molière, la vocation, théâtre de rue, Heugon - **24/08** : Soirée de clôture avec marché artisanal, bal et feu d'artifice, Irai.

Renseignements office de Tourisme : 02 33 24 12 40  
Scannez le Qrcode pour visionner le programme détaillé



MOLIÈRE : LA VOCATION



ORANGE YÉTI



L'HIVER SERA CHAUD



DNVR



## SANTÉ

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS



Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a été missionné par l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour dresser un état des lieux de la santé des habitants du territoire des pays de L'Aigle. Les résultats de cette étude permettront de mieux accompagner la population (besoins en matière de santé, actions de prévention,...) et ainsi de réduire les inégalités sociales en matière de santé. Pour cela nous avons besoin de mieux vous connaître (votre profil, vos attentes, vos besoins, votre vision et vos suggestions) afin

de mettre en place des actions adaptées, au plus près des besoins du territoire. En prenant quelques minutes pour remplir ce questionnaire, vous êtes un acteur des réflexions dans la mise en place de projets adaptés à vos besoins. Le questionnaire est anonyme. Les réponses ne seront pas stockées. Elles permettront de déterminer des tendances collectives. La durée de remplissage est estimée à 5 min.

scannez le qrcode pour répondre au questionnaire

## ÉCOLES : PARENTS D'ÉLÈVES,

ACCÉDEZ À VOS INFORMATIONS VIA LE PORTAIL FAMILLE



Depuis plusieurs mois, le service éducation de la cdc travaille au déploiement d'une nouvelle offre de services permettant aux familles de gérer leurs réservations aux accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances par internet : « le portail famille ». Ce portail permet également de procéder à toutes les réinscriptions scolaires. Ainsi les modifications du dossier administratif pourront se faire en ligne. Un mail a été envoyé au retour des vacances de printemps avec les instructions de connexion. Le service éducation invite

les parents à vérifier leurs boîtes mails (notamment les indésirables) et à se manifester en cas d'absence de message. Grâce à ce nouvel outil, les parents pourront modifier et compléter leurs informations : ajouts de justificatifs, gestion des autorisations, inscriptions à la cantine, garderie,... Des dossiers papier seront imprimés sur demande pour les familles qui ne disposeraient pas de connexion internet. La date limite de réinscription est fixée au 14 juin.

Renseignements service éducation : 02 33 84 50 40



## SOLIDARITÉ

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

Afin de soutenir temporairement les familles du territoire qui rencontrent des difficultés budgétaires ou qui se trouvent en situation de précarité, le centre intercommunal d'action sociale (cias) propose, au même titre que les Restos du Cœur, un service d'aide alimentaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les bénéficiaires sont accueillis dans un nouveau local plus adapté en termes d'accessibilité et d'ergonomie des lieux. Pour rappel, ce service est ouvert à tous les habitants du territoire de la cdc, sous réserve de conditions d'éligibilité étudiées lors d'un rendez-vous avec une assistante sociale.

En 2023, 351 familles, soit 838 personnes (dont 412 enfants) ont bénéficié de ce dispositif et plus de 41 442 repas ont été distribués.

Pour tout renseignement, contactez le CIAS des pays de L'Aigle : 02 33 34 70 86



## ÉCOLES

### CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Ces 5 dernières années la baisse des effectifs scolaires a entraîné la fermeture de 10 classes et de l'école de Glos-la-Ferrière. Pour la rentrée prochaine, l'Éducation nationale a décidé la fermeture de 5 classes, 1 à L'Aigle (Galleron), 1 à Rai, 1 dans le RPI Chandai, St-Michel-Thubeuf, St-Ouen-sur-Iton, 1 dans le RPI Crulai, Écorcei, Les Aspres et 1 dans celui de St-Martin d'Écublei, St-Symphorien-des-Bruyères, St-Sulpice-sur-Risle. Pour ces 3 dernières, le choix des écoles incombe à la cdc qui, après une large concertation, a décidé, lors de la séance du 28 mars, la suppression d'une classe sur les sites de St-Symphorien-des-Bruyères, de Crulai et de St-Michel-Thubeuf et ainsi de ne fermer aucune école à la rentrée.



5 place du Parc - 61300 L'AIGLE - 02 33 84 50 40  
cdc@paysdelaigne.fr - www.paysdelaigne.fr



Création graphique : nansush // www.nansush.fr // 06 29 62 52 02

MAI 24

# ÇA BOUGE

## EN PAYS DE L'AIGLE !

*au service de tous, partout*



Je comprends la volonté des élus de limiter le recours à l'impôt. En contrepartie, nous devons continuer à penser nos équipements et nos services à l'échelle du territoire intercommunal en acceptant des réorganisations et des optimisations, y compris des écoles.

C'est ainsi que le conseil communautaire a choisi de regrouper les écoles de la Ribambelle et de Victor Hugo à L'Aigle, situées à quelques centaines de mètres de distance, dans le cadre d'une rénovation du groupe scolaire pour 6,5M€HT.

À l'inverse, le conseil a préféré maintenir l'ensemble des écoles du territoire malgré les cinq fermetures de classes imposées par l'Éducation nationale.

Même si les débats ont été vifs ces dernières semaines, la construction intercommunale est solide et se poursuit : le PLUI sera adopté avant l'été, les 16 stations d'épuration seront gérées dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024 par un délégataire unique, les travaux du second tronçon de la voie verte démarreront à l'été 2024 ainsi que les travaux d'aménagement pour le renouvellement urbain du quartier la Madeleine.

Autant de projets qui montrent le dynamisme de notre Communauté de Communes qui n'a qu'une seule ambition : améliorer votre cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire !

JEAN SELLIER

Malgré cela, les finances de la CdC sont saines et son endettement raisonnable. Il n'en reste pas moins que notre capacité d'autofinancement diminue progressivement sous l'effet combiné de l'inflation et des recettes peu dynamiques.

Aussi, si nous voulons nous projeter dans l'avenir, il nous faut tout à la fois maîtriser nos dépenses de fonctionnement et trouver des ressources complémentaires.

Il convient d'accompagner la transition écologique et énergétique qui nous oblige à investir massivement, en particulier dans la rénovation globale de nos bâtiments.

## BUDGET 2024 LES GRANDS ÉQUILIBRES ET LES DÉFIS

Les budgets de la communauté de communes ont été votés le 4 avril dernier <sup>(1)</sup>. Outre le budget principal, qui regroupe l'essentiel des compétences de la collectivité, les élus ont été amenés à se prononcer sur les 7 budgets annexes, qui portent notamment sur la piscine, les pôles de santé, l'aménagement des zones d'activités ou encore les services d'assainissement collectif et non collectif.

Pour l'exercice 2024, les élus ont approuvé les crédits suivants :

**22 203 000 €**

de dépenses réelles en fonctionnement  
(hors excédents mis en réserve)



**7 854 856 €**

de dépenses d'équipements  
en investissement

Notre collectivité subit de plein fouet les effets de l'inflation depuis l'année 2022, en particulier l'énergie, la sous-traitance, les travaux, les rémunérations. Or, les recettes (dont une partie est bloquée) augmentent moins vite que les charges, ce qui peut rapidement conduire à l'apparition de difficultés financières. Depuis deux ans, les capacités d'épargne, c'est-à-dire les sommes dégagées afin de financer l'investissement, se réduisent. Un travail est en cours afin de rationaliser

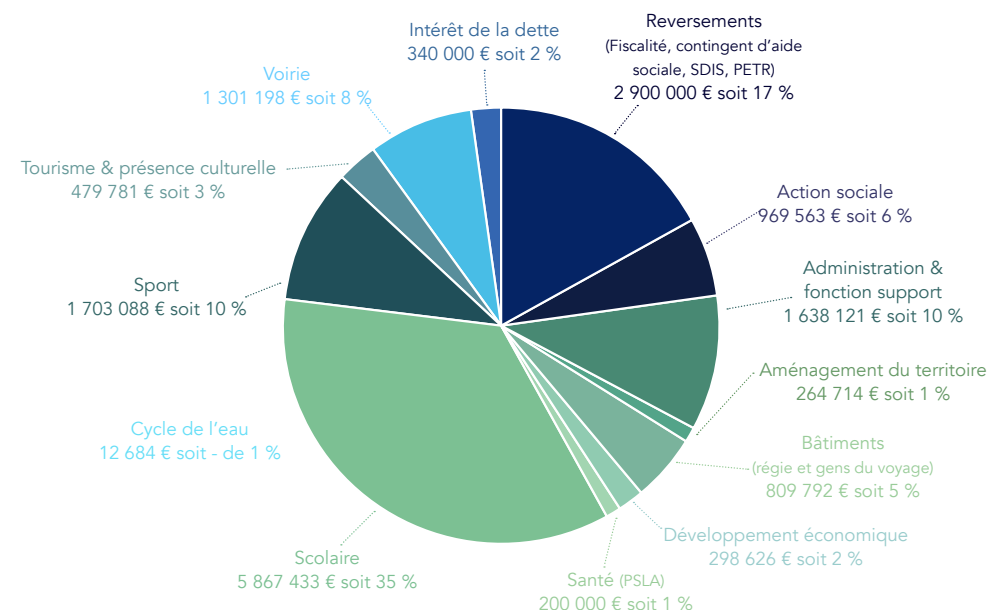
une partie des dépenses sur lesquelles la collectivité a une capacité à agir, en particulier l'énergie, qui représentent une somme de l'ordre de **1 500 000 € tous budgets confondus**. En effet la cdc exploite une soixantaine de bâtiments, dont certains sont anciens et mal isolés. La rénovation du parc immobilier est donc un défi des prochaines années, raison pour laquelle la collectivité se dote actuellement d'un schéma directeur et énergétique de l'ensemble de ses bâtiments.

### ➤ LES RÉPARTITIONS PAR COMPÉTENCE (dépenses de fonctionnement nettes)

Au-delà des grandes masses il est important de comprendre la répartition de ces dépenses par compétences, c'est-à-dire par type d'actions menées par la collectivité. La compétence scolaire, en particulier représente **35 % du budget de fonctionnement de la collectivité** (masse salariale et charges courantes (fluides, entretien bâtiments, budgets pédagogiques, transports, maintenance et matériel des cuisines). Par ailleurs la cdc reverse une partie de ses recettes :

- **1 million d'euros à l'État** (une fraction de fiscalité issue des différentes réformes fiscales)
- **1 million d'euros aux communes** (reversements issus d'une ancienne réforme des dotations globales de fonctionnement)
- **650 000 € au service départemental d'incendie et de secours**, calculé selon un barème par habitant. Une partie des impôts locaux finance donc l'action des pompiers.

Ces reversements représentent **17% des dépenses inscrites au budget 2024**.



### ➤ LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE

On retiendra parmi les grands projets de l'année 2024 :

- La première tranche des espaces publics du quartier de la Madeleine, à L'Aigle, dans le cadre d'une vaste opération de renouvellement urbain
- Une rénovation complète de l'école Victor Hugo à L'Aigle, qui accueillera à terme, les classes de maternelle de l'école de La Ribambelle.
- La seconde tranche des travaux d'aménagement du centre bourg de La Ferté-Fresnel, commune déléguée de La Ferté-en-Ouche
- Les premiers travaux de rénovation du siège administratif de la collectivité, situé 5, place du Parc à L'Aigle

Sur ces grands projets, un travail important de recherche de subventions est effectué par les services et les élus, afin de **réduire au maximum le reste à charge pour la collectivité et donc le contribuable**. Les travaux de rénovation énergétique bénéficient notamment d'aides importantes de l'État et permettront à terme, de réduire les coûts de fonctionnement, tout en améliorant le confort des usagers.

Le reste des dépenses inscrites au budget correspondent aux enveloppes de travaux dites courantes, en particulier en voirie, scolaire et entretien de nos bâtiments, pour environ **1 000 000 € par an**.

La communauté de communes inscrit également chaque année et ce pendant 5 ans, une somme de près de **100 000 €** afin de verser des subventions aux propriétaires, bailleurs ou occupants, qui réalisent des travaux d'isolation ou d'accessibilité de leur logement, dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée de l'Habitat).

Notre collectivité ayant un endettement raisonnable, il est prévu de réaliser un emprunt d'un **million d'euros en 2024**. L'emprunt est réservé au financement des grands projets.

*1 : Les budgets du centre intercommunal d'Action sociale et de l'office de Tourisme sont votés par leurs conseils d'administration respectifs et bénéficient d'une subvention d'équilibre de la part de la cdc.*



## ASSAINISSEMENT HARMONISATION INTERCOMMUNALE ET NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence « assainissement collectif » a été transférée à la cdc qui gère maintenant **16 systèmes d'assainissement** (stations et réseaux) selon des modes de gestions et de tarifications différents. Depuis plusieurs années, l'instauration progressive d'un tarif unique pour tous les abonnés a été initiée. De plus une procédure visant à désigner un seul délégataire pour l'ensemble des 16 systèmes d'assainissement a débuté en septembre 2023. Le conseil communautaire du 18 avril 2024 a désigné l'entreprise Eaux de Normandie comme nouvel exploitant de l'ensemble des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement du territoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour une durée de 10 ans. Enfin, la cdc travaille à l'élaboration d'un schéma directeur qui permettra d'identifier et de planifier les gros travaux à réaliser dans les 10 ans sur les réseaux et les stations d'épuration du territoire.

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE / BÂTIMENTS ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (SDIE)

La cdc gère un patrimoine immobilier de 66 bâtiments répartis sur environ 54 000 m<sup>2</sup> accueillant les activités scolaires, sportives, culturelles, sociales, sanitaires et les services intercommunaux, ... et dans un état technique inégal.

La collectivité a décidé d'élaborer, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, un SDIE pour disposer d'un diagnostic complet de son patrimoine ; prioriser et planifier les travaux pour se mettre en conformité en terme technique, d'usage, d'accessibilité, de confort thermique et acoustique tout en étant cohérent avec les capacités financières et humaines de la collectivité.

En outre, près d'une vingtaine de bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> sont soumis au décret tertiaire, obligeant la collectivité à réduire, sur ces sites, la consommation d'énergie de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050. Les différents scénarios seront étudiés au cours du 2<sup>e</sup> semestre et permettront de programmer les travaux sur les 10-15 années à venir.

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL L'ENQUÊTE PUBLIQUE S'ACHÈVE DANS QUELQUES JOURS

Afin de fixer les règles de construction, d'aménagement et d'occupation des sols sur le territoire, la Cdc des pays de L'Aigle travaille depuis 2017, en collaboration avec les élus des communes, à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUi-H).

Depuis le 8 avril, et jusqu'au 13 mai, date de clôture de l'enquête publique, vous êtes tous invités à prendre connaissance du règlement détaillé et à soumettre vos observations auprès des commissaires enquêteurs.

À l'issue, le PLUi-H pourra être complété suite aux remarques du commissaire enquêteur, puis sera ensuite soumis pour avis aux maires des communes de la cdc, dans le cadre de la conférence de maires, et enfin soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le projet de PLUi-H (et le registre d'enquête publique dématérialisé) est consultable sur notre site internet : [www.paysdelaigne.fr](http://www.paysdelaigne.fr). Les dernières permanences publiques auront lieu de 14h à 17h, lundi 06/05 à St-Martin d'Écublei, mardi 07/05 à Rai et lundi 13/05 au siège administratif de la cdc à L'Aigle.